

(**Gratuit**)



VISIOCONFÉRENCE

Gestion des biodéchets, comment s'y préparer pour 2024 ?

Jeudi 30 novembre 2023

De 17h à 19h (en ligne sur Zoom)

Inscription obligatoire :

CPIE des Pays de l'Aisne

Tél. : 03.23.80.03.02

E-Mail : contact@cpie-hautsdefrance.fr

Public concerné :

Cette visio est à destination des élus, chargés de mission, agents techniques de collectivités, représentants de l'état et directeurs d'établissements scolaires.

Pour rejoindre la visio-conférence :

Le lien de connexion vous sera communiqué par mail après votre inscription, quelques jours avant la date de la visio-conférence.

Cette visioconférence est organisée par le CPIE des Pays de l'Aisne (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de la Région Hauts-de-France.

Pourquoi cette visioconférence ?

Le tri à la source des déchets alimentaires et déchets verts devient obligatoire l'année prochaine. Quelles sont les différentes solutions de gestion de ces déchets ? Comment inciter les habitants à trier cette nouvelle catégorie de déchets ?

- Point réglementaire et définition
- Quelles alternatives à la gestion actuelle ?
- Comment mettre en place les solutions ?

